



DIPLÔME

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention management et gestion des organisations parcours Cadre manager des établissements thermaux

Code : LP11503A



Niveau d'entrée : Bac + 2

Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4

ECTS : 60

Déployabilité

Apprentissage : Formation pouvant se suivre en apprentissage

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Contrat de professionnalisation : Formation pouvant se suivre en contrat de professionnalisation

Objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation est de permettre aux futurs cadres des établissements thermaux de :

- participer à la définition du projet d'établissement ;
- contribuer au management des ressources humaines de l'établissement ;
- contribuer au pilotage et à la mise en œuvre de la démarche qualité et de gestion des risques (hygiène et sécurité) ;
- contribuer au pilotage comptable et financier de l'établissement ;
- participer à la définition et au pilotage de la politique d'éducation à la santé de l'établissement ;
- contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique marketing de l'établissement.

Cette formation s'inscrit à la fois dans le champ du management des organisations de santé et dans le champ de l'éducation à la santé. Le thermalisme est une activité qui à l'amélioration de la santé (définie par l'Organisation Mondiale de la Santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité). Ainsi considérée, la santé dépasse largement le seul cadre sanitaire, elle concerne les curistes et les établissements thermaux, qu'ils soient publics, privés lucratifs ou non lucratifs.

Compétences et débouchés

S'approprier les outils numériques et les mettre au service de la stratégie de l'établissement :

- Créer des contenus numériques en lien avec la politique de e-marketing et d'éducation thérapeutique de l'établissement.
- Sécuriser l'environnement numérique, protéger les données personnelles et la vie privée, protéger la santé, le bien-être et l'environnement.
- Identifier et proposer les outils de e-santé en adéquation avec les besoins des curistes et la stratégie de l'établissement.

Identifier les particularités du secteur du thermalisme afin de participer à la mise en oeuvre stratégique et assurer les missions d'encadrement :

- Connaître le contexte général du thermalisme (au plan national et au plan régional), l'environnement institutionnel (financement, etc.) et juridique des établissements thermaux et leurs conséquences sur le fonctionnement de l'établissement.
- Connaître l'environnement politique, économique et juridique pour assurer ses fonctions de cadre et de coordination des activités dans un établissement thermal (soins, marketing, hôtellerie, etc.).
- Assurer le suivi du respect des règles de prise en charge des cures thermales par les organismes de sécurité sociale et les complémentaires santé.
- Identifier les attentes, besoins et problématiques nationales et régionales en termes de santé publiques et de cures thermales afin de recueillir les éléments utiles à la construction du projet d'établissement.

Participer à la définition et à la mise en oeuvre de la politique d'éducation thérapeutique :

- Identifier les attentes, besoins et problématiques des curistes permettant la construction du projet personnalisé en adéquation avec les objectifs d'éducation thérapeutique, le projet de service et le projet d'établissement.
- Concevoir une démarche d'éducation pour la santé en collaboration avec d'autres acteurs professionnels
- Suivre, évaluer et valoriser les actions d'éducation pour la santé réalisées auprès des curistes par les équipes de l'établissement

Participer à la définition du projet d'établissement :

- Participer à la définition, à la mise en oeuvre et au pilotage des projets de services et du projet d'établissement.
- Organiser et piloter la charge de travail des équipes en fonction des soins à apporter aux curistes et des ressources disponibles.
- Planifier et coordonner les actions des différents intervenants en prenant en compte les besoins des curistes et l'organisation de l'activité

Participer à la définition, au pilotage et à la mise en oeuvre de la démarche qualité et sécurité :

- Participer au pilotage du processus qualité (diagnostic, audit ; élaboration, mise en oeuvre et évaluation du projet) dans le cadre particulier du thermalisme
- Mettre en oeuvre les outils qualité (procédures, protocoles, documents d'enregistrements, indicateurs, tableau de bord, etc. des normes ISO, NF et Aquacert HACCP Thermalism).
- Organiser les enquêtes de satisfaction des curistes et de leurs proches, analyser les résultats et construire des plans d'actions.

Contribuer au pilotage comptable et financier de l'établissement :

- Participer à l'élaboration du budget du service et à son examen en utilisant les indicateurs financiers de l'activité afin de contrôler les moyens alloués aux différents services de soins, hôtellerie, etc.
- Exploiter les documents de gestion, évaluer l'activité et les différents niveaux de marge, analyser la situation financière
- Déployer des outils opérationnels et organisationnels innovants permettant la définition, la mise en oeuvre et le pilotage collaboratifs et agiles des projets de service et d'établissement

Management et animation d'équipe pluridisciplinaire :

- Sensibiliser le personnel au respect des règles éthiques spécifiques aux activités thermales en analysant les pratiques du terrain.
- Gérer les conflits au sein des équipes et avec les curistes.
- Posséder les connaissances fondamentales du droit du travail (y compris des différents types de contrats de travail) et de la convention collective qui s'applique aux établissements thermaux.
- Participer à la mise en oeuvre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et de manière plus opérationnelle, participer au recrutement des collaborateurs, à l'élaboration du plan de formation interne de l'équipe.

Participer à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie marketing, e-marketing et commercialisation :

- Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une politique de marketing et e-marketing et de vente des prestations aux curistes potentiels.
- Identifier et analyser les attentes et les besoins des curistes actuels et potentiels afin de les recruter et les fidéliser.
- Participer à la définition d'un mix marketing (politique de prix, d'offre de services etc.) en mobilisant notamment l'UX design.
- Mettre en place des plans de communication adaptés à la cible (notamment curistes et curistes potentiels), concevoir et mettre en oeuvre des actions de communication (web, édition, newsletter, événements, enquêtes, opérations de relations publiques, élaboration de dossiers de presse, e-reputation, ...)

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

La validation s'effectue à partir des éléments suivants, lesquels permettront la délivrance du diplôme :

- Validation de l'ensemble des unités d'enseignement et du mémoire avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ;
- Validation des connaissances et des compétences linguistiques en lien avec l'usage professionnel d'une langue étrangère ;
- Soutenance d'un projet tuteuré (UASA0F) avec une note de 10/20 minimum ;
- Validation de l'expérience professionnelle ou d'un stage à effectuer au cours de la formation de 16 semaines si pas d'expérience professionnelle (UASA0G).

Prérequis et conditions d'accès

Le diplôme s'adresse aux personnes :

- possédant un diplôme de niveau 5 ou équivalent (BTS, DUT, L2, ou autres diplômes homologués de niveau 5 ou reconnus équivalents dans un domaine compatible avec celui du diplôme visé), en particulier les BTS et DUT en lien avec la gestion des PME, les métiers du médico-social.
- ou justifiant d'un niveau de formation bac + 2 (niveau 5) reconnu par la validation d'études supérieures en rapport avec le diplôme visé.
- ou disposant d'un diplôme de niveau 4 (Bac ou équivalent) et justifiant d'au moins 3 années d'expérience au sein d'un établissement thermal.

► [Télécharger le dossier de candidature](#)

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP

40290

Date d'enregistrement au RNCP

30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP

31/08/2030

Mots-clés

[Santé : gestion](#)

[Etablissement de santé](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Licence professionnelle](#)

Code NSF

331p - Organisation et gestion des services médicaux

Codes ROME

Assistant / Assistante de gestion administrative[M1605]

Technico-commercial / Technico-commerciale[D1407]

Directeur / Directrice d'établissement thermal[K1403]

Directeur / Directrice de centre médico thermal[K1403]

Formacode

Santé, social, sécurité [112]

Santé [43454]

Code du parcours

LP11503

Modules d'enseignement

- [Environnement législatif, économique et politique des établissements thermaux](#)
- [Initiation à la comptabilité et au contrôle de gestion appliqués aux E2SMS](#)
- [Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social](#)
- [Marketing et communication externe appliqués aux établissements thermaux](#)
- [Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social](#)
- [Ouverture au monde du numérique](#)
- [Prévention santé et action éducative en santé](#)
- [Projet tutoré](#)
- [Qualité, hygiène et sécurité dans les établissements thermaux](#)
- [Stage ou expérience](#)
- [Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : aspects pratiques](#)
- [Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théoriques](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Utiliser les outils numériques de référence

LP115B13

Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LP115B43

Manager des équipes

LP115B73

Exploiter des données à des fins d'analyse

LP115B23

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LP115B53

Déployer des actions de développement d'affaires durables

LP115B83

S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LP115B33

Assurer la gestion d'une organisation

LP115B63